



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Travaux d'appui à l'adduction d'eau potable dans les communes Rurales d'Anakao et de Soalara, District de Toliara II, Région Atsimo Andrefana : installation d'équipements solaires et électromécaniques pour les forages et réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable par pompage (AEPP)

Crédit IDA55640

AMI N° 038-2018/AMI/PIC2

Date de lancement : 19 septembre 2018

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC). Une partie des fonds servira aux paiements relatifs à de petits travaux d'appui à l'adduction d'eau potable dans les communes Rurales d'Anakao et de Soalara, District de Toliara II, Région Atsimo Andrefana.
2. Le Projet PIC invite les entreprises de travaux légalement constituées et qualifiées à manifester leur intérêt à être inscrites au registre du Projet à partir duquel des listes restreintes pour demandes de cotation seront établies.
3. Les prestations concernent la réalisation de petits travaux d'appui à l'adduction d'eau potable dans les communes Rurales d'Anakao et de Soalara, District de Toliara II, Région Atsimo Andrefana notamment l'installation d'équipements solaires et électromécaniques pour les forages et la réhabilitation de réseaux d'alimentation en eau potable par pompage (AEPP).
4. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les informations indiquant les expériences, les capacités financières et techniques : références concernant l'exécution de travaux similaires, disponibilité des compétences nécessaires, disponibilité des matériels et équipements,....
5. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission aux adresses mentionnées ci-dessous pendant les heures de bureau ou par email.
6. La passation des marchés sera conduite conformément aux procédures définies dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », édition de Janvier 2012 révisée en Juillet 2014.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par email au plus tard le 04 octobre 2018 à seize (16) heures, à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème étage - Isoraka

101 – ANTANANARIVO MADAGASCAR

Téléphone : 22 367 77- Site web : www.pic.mg

E-mail : procurement@pic.mg copie à pic@moov.mg

avec la mention « manifestation d'intérêt pour de petits travaux d'appui à l'adduction d'eau potable ANAKAO - SOALARO »